

## **Rapport d'étape d'Affaires mondiales Canada publié en réponse à la recommandation 2 du rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres***

### **CADRE GÉNÉRAL**

Affaires mondiales Canada (AMC) met actuellement en œuvre la réponse à la recommandation du Bureau du vérificateur général (BVG) formulée dans le rapport intitulé *L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres*, selon laquelle AMC « devrait modifier ses indicateurs de rendement afin de mesurer à la fois les extrants et les résultats [de tous les projets], de sorte que le Ministère puisse rendre pleinement compte de l'incidence du financement par rapport aux objectifs et aux priorités de la politique en vue d'améliorer l'égalité des genres et les résultats pour les femmes et les filles ».

Pour donner suite à la recommandation susmentionnée, AMC a reconnu et accepté, dans la réponse et le plan d'action de la direction, ce qui suit.

« Les écarts par rapport aux indicateurs de rendement au niveau du ministère, relevés par le Bureau du vérificateur général du Canada, seront examinés afin de déterminer la meilleure façon pour le Ministère d'accroître l'efficacité de la mesure sur l'atteinte et de la publication des résultats au niveau des politiques de son aide internationale. Les indicateurs de rendement ne constitueront qu'un moyen parmi d'autres de rendre compte des résultats des politiques de son aide internationale.

Le Ministère s'efforcera d'augmenter la proportion de projets d'aide internationale pouvant faire l'objet de rapports à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de rendement clés au niveau du Ministère. Bien qu'une couverture complète ne soit pas possible, car certains projets sortiront inévitablement du champ des indicateurs agrégés, d'autres moyens seront identifiés afin de publier les résultats de ces projets [...].

L'initiative de transformation des subventions et des contributions comprendra un cadre et un système renouvelés et modernisés pour la collecte, l'agrégation, l'analyse et la production de rapports sur les données axées sur les résultats. Ce système contribuera à garantir que de meilleures informations sur les résultats de l'aide internationale soient utilisées pour la prise de décision et l'apprentissage à l'interne et pour les rapports publics et la reddition de comptes externe. »

Dans son 33<sup>e</sup> rapport, le Comité permanent des comptes publics a émis la recommandation suivante : « AMC doit présenter au Comité un rapport sur ses nouveaux indicateurs de rendement sur l'aide internationale; ces derniers devraient mesurer non seulement les extrants, mais aussi les résultats ».

Ce rapport fait le point sur les mesures prises par AMC pour donner suite aux recommandations ci-dessus.

## CONTEXTE

En 2016, Affaires mondiales Canada a élaboré 26 indicateurs de rendement clés dans le cadre de la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) afin de communiquer les résultats des programmes d'aide internationale. Dans son rapport, le BVG a examiné ces indicateurs et a constaté que « 24 indicateurs de la politique du Ministère sur 26 ne mesuraient pas les résultats ». Les besoins d'information ayant évolué, tant pour la prise de décision que pour l'établissement de rapports externes, AMC a constaté qu'une série plus importante d'indicateurs était nécessaire pour permettre une meilleure communication des progrès accomplis en vue de l'atteinte des résultats visés par la politique.

Pour répondre à la recommandation du BVG, plutôt que de simplement modifier ou remplacer les indicateurs de rendement clés de la PAIF, AMC mettra en œuvre une approche qui intègre des indicateurs thématiques et des indicateurs de programme, ce qui permettra de mieux rendre compte des résultats et d'améliorer la communication des résultats.

## PROGRÈS ACCOMPLIS À CE JOUR

**Indicateurs :** À la suite de la publication du rapport du BVG en avril 2023, les représentants d'AMC responsables de la gestion axée sur les résultats, de la gestion du rendement et de la production de rapports dans le domaine de l'aide internationale ont immédiatement commencé à examiner les méthodologies, les processus et les outils actuels.

Ils ont élaboré une approche visant à améliorer les rapports sur les résultats des champs d'action de la PAIF en augmentant le nombre d'indicateurs servant à mesurer les progrès et en utilisant des indicateurs thématiques contenus dans les cadres de résultats des champs d'action de la PAIF. Cette approche a été approuvée par le sous-ministre du Développement international avant le 31 mars 2024, ce qui a permis de respecter l'engagement du Plan d'action de la direction d'AMC.

Les cadres de résultats des champs d'action ont été élaborés pour chacune des politiques des champs d'action de la PAIF et concrétisent les politiques sous la forme de résultats mesurables et réalisables, chacun étant assorti d'une série d'indicateurs. Ces indicateurs mesurent les résultats au niveau des politiques et sont basés sur les meilleures pratiques internationales. Pour avoir un exemple de cadre de résultats des champs d'action, veuillez consulter l'annexe I qui présente la méthodologie et les indicateurs thématiques et sectoriels qui seront mis en œuvre dans les champs d'action de la PAIF.

AMC élabore également des stratégies de données pour chaque champ d'action et utilise des outils tels que les résumés des résultats pour communiquer les progrès réalisés et ainsi faciliter la prise de décision et la production de rapports sur l'atteinte des résultats.

Cette approche a fait l'objet de consultations et a été soutenue par les représentants du BVG dans le cadre d'une collaboration régulière depuis la publication du rapport de ce dernier en avril 2023. Cette collaboration avec le BVG se poursuivra.

**Rapports publics :** Le rapport annuel au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada résume les efforts déployés par celui-ci en matière d'aide publique au développement. Ce rapport est exigé par la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (LRADO) et offre un aperçu des activités menées, des résultats obtenus et des histoires de changement fournis par des partenaires travaillant dans le monde entier et guidés par la PAIF du Canada.

Pour faciliter le traitement des questions soulevées dans le rapport du BVG, le rapport au Parlement 2022-2023 a été considérablement remanié pour se concentrer davantage sur les résultats obtenus au niveau des politiques au cours de l'exercice 2022-2023. Le dernier rapport est organisé en fonction des champs d'action de la PAIF, recense les résultats attendus au niveau des politiques pour chaque champ d'action et fournit des informations sur les progrès accomplis en vue de la réalisation de ces résultats, à l'aide d'exemples tirés des programmes d'aide internationale, tels que les histoires de changement.

### **PROCHAINES ÉTAPES**

AMC poursuivra l'examen de tous les résultats et indicateurs du cadre de résultats des champs d'action, en consolidant le modèle présenté à titre d'exemple à l'annexe I. Cet examen aboutira à la sélection d'indicateurs pour chaque champ d'action de la PAIF qui permettront de mesurer les résultats, sur lesquels le Ministère pourra rendre compte et qu'il pourra utiliser pour éclairer les prises de décision.

Le Ministère met actuellement à l'essai des produits tels que des guides, des résumés de rapports sur les résultats et de nouveaux modèles de rapports afin de continuer à améliorer l'examen des progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats visés par la politique, ce qui permettra de mettre à profit davantage d'informations sur les résultats pour la prise de décisions au niveau des politiques. Ces produits permettront également de mieux rendre compte des résultats des programmes d'aide internationale grâce au Rapport sur l'aide internationale et par d'autres moyens.

Parallèlement, l'Initiative pluriannuelle de transformation des subventions et des contributions permet de mettre en place la solution de gestion de l'information et technologie de l'information nécessaire à une collecte, une analyse et un suivi plus efficaces et efficients des informations sur les résultats, ainsi qu'à la production de rapports sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats visés par la politique. De plus amples informations sur cette initiative d'AMC seront fournies dans le rapport d'étape demandé par le Comité permanent des comptes publics d'ici le 31 décembre 2024.

## **ANNEXE I – Aperçu des cadres de résultats des champs d’action**

Les cadres de résultats des champs d’action traduisent les priorités des champs d’action connexes en résultats attendus à l’échelle du Ministère. Les cadres de résultats comprennent également un menu d’indicateurs qui peut être utilisé par le Ministère et les organisations de mise en œuvre pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des résultats attendus dans chaque champ d’action.

Les indicateurs sont extraits des pratiques internationales à l’aide de mesures communes dans le domaine du développement, sont alignés sur les indicateurs et les cibles des Objectifs de développement durable (ODD), le cas échéant, ou sont couramment utilisés par les organisations internationales, les partenaires de mise en œuvre et les programmes et projets d’aide internationale existants.

### **Exemple de cadre de résultats des champs d’action : L’égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles**

#### **1) Théorie du changement**

La Politique d’aide internationale féministe (PAIF) place l’égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles au cœur des efforts du Canada en matière de développement international. À ce titre, tous les champs d’action sont tenus d’adopter une approche stratégique en ce qui concerne l’égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles. Dans le champ d’action « L’égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles », l’accent est mis sur l’établissement des fondements du renforcement du pouvoir des femmes et des filles et de la lutte contre les inégalités entre les genres, indépendamment du secteur ou du contexte géographique. Plusieurs moyens d’action sont envisagés à cet égard :

- lutter contre la violence sexuelle et sexiste, notamment les mariages d’enfants, les mariages précoces et les mariages forcés (MEPF) et les mutilations génitales féminines et l’excision (MGF/E);
- soutenir des organisations et des mouvements féministes dynamiques et viables qui font progresser les droits des femmes, l’égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles;
- aider à l’élaboration de politiques et à la mise en œuvre de programmes fondés sur des données probantes dans le cadre de la lutte pour l’égalité des genres.

Ces moyens d’action se complètent pour s’attaquer à l’inégalité systémique, transformer les normes et les pratiques socioculturelles néfastes et modifier les lois, les politiques et les institutions discriminatoires et favoriser ainsi l’égalité des chances pour les femmes et les filles dans les sphères économiques, politiques et sociales.

Les résultats relatifs à l’égalité des genres sont intégrés aux huit cadres de résultats des champs d’action, ce qui donne une image complète de l’impact d’AMC dans ce domaine et sur le renforcement des femmes et des filles.

## 2) Menu des indicateurs de résultats – en cours de révision (mars 2024)

CADRE DE RÉSULTATS DU CHAMP D'ACTION « L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LE RENFORCEMENT DU POUVOIR DES FEMMES ET DES FILLES » MENU DES INDICATEURS	
INDICATEURS <sup>1</sup>	SOURCES DE DONNÉES <sup>2</sup>
<b>Résultat ultime 1000 :</b> Meilleure jouissance des droits fondamentaux des femmes et des filles et égalité entre les genres pour toutes les femmes et tous les hommes, les filles et les garçons, en particulier les plus pauvres, les plus marginalisés et les plus vulnérables dans les pays où le Canada est présent	
1000a Indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (par pays où AMC intervient)	Résultats de l'Indice « Institutions sociales et égalité homme-femme »
1000b Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge	Rapport sur les ODD (OMS)
1000c Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	Rapport sur les ODD (UNICEF)
<b>Résultat intermédiaire 1100 :</b> Amélioration de la prévention de la violence sexuelle et sexiste (VSS) et de la lutte contre celle-ci par les États, les acteurs non étatiques et les particuliers dans les pays où Affaires mondiales Canada intervient	
1100a Pourcentage total des personnes (par sexe et autres facteurs pertinents; y compris des personnes influentes et des décideurs), au sein des communautés et institutions, qui déclarent avoir pris des mesures contre la VSS, notamment contre les MEPF et les MGF/E	Bénéficiaires ou intermédiaires
1100b Nombre de personnes (selon le genre, l'âge et d'autres facteurs pertinents) qui sont menacées ou victimes d'une forme quelconque de violence, notamment de MEPF et de MGF/E, et qui ont bénéficié de services au cours des 12 derniers mois	Bénéficiaires ou intermédiaires
1100c Nombre de lois, stratégies et politiques nationales mises en œuvre ou renforcées pour prévenir la VSS (notamment les MEPF et les MGF/E)	Intermédiaires

<sup>1</sup> Pour tous les indicateurs de mesure relatifs aux **personnes**, les données devraient être réparties en fonction du sexe et, dans la mesure du possible, d'autres facteurs relatifs à l'identité tels que l'origine ethnique, le handicap, l'identité de genre et l'orientation sexuelle. Si aucune échelle n'est fournie pour les indicateurs qualitatifs, cela signifie qu'il n'existe pas d'échelle standard (c'est-à-dire qu'elle ne provient pas d'une source disposant actuellement d'une échelle) et qu'il appartient à l'organisation de mise en œuvre de déterminer l'échelle. Les responsables de projet d'AMC doivent veiller à ce qu'une échelle soit élaborée pour chaque indicateur qualitatif des projets qu'ils gèrent. Les indicateurs mesurant l'accès peuvent se situer au niveau immédiat ou intermédiaire, en fonction de la théorie du changement (voir la section intitulée « À quel niveau se situe l'accès dans la chaîne de résultats? » du [guide pratique de la gestion axée sur les résultats d'AMC](#)).

<sup>2</sup> Au niveau des projets, la source de données sera déterminée ou finalisée par l'organisation de mise en œuvre du projet. Cette colonne ne fournit que des suggestions basées sur les meilleures pratiques, lorsqu'elles sont pertinentes ou disponibles.

CADRE DE RÉSULTATS DU CHAMP D'ACTION « L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LE RENFORCEMENT DU POUVOIR DES FEMMES ET DES FILLES » MENU DES INDICATEURS	
INDICATEURS <sup>1</sup>	SOURCES DE DONNÉES <sup>2</sup>
<b>Résultat intermédiaire 1200 :</b> Meilleure promotion des droits des femmes et des filles et du renforcement de leur pouvoir, en particulier des plus pauvres, des plus marginalisées et des plus vulnérables, par les organisations et mouvements féministes dans les pays où Affaires mondiales Canada intervient	
1200a Pourcentage total des organisations et de mouvements de défense des droits des femmes interrogés déclarant une amélioration de la durabilité ou du rendement de l'organisation	Bénéficiaires ou intermédiaires
1200b Pourcentage total de femmes et de filles bénéficiaires d'organisations de défense des droits des femmes ciblées qui estiment que les programmes ou services de ces organisations répondent à leurs besoins	Bénéficiaires
1200c Pourcentage total des politiques, lois, cadres, mécanismes, procédures, plans, etc., qui ont été influencés par des interventions (p. ex. défense, consultation, rédaction collaborative) d'organisations, de réseaux et d'alliances de défense des droits des femmes	Bénéficiaires ou intermédiaires
<b>Résultat intermédiaire 1300 :</b> Meilleure participation et responsabilisation des acteurs étatiques et non étatiques dans l'élaboration de politiques et la mise en œuvre de programmes fondées sur des données probantes en faveur de l'égalité des genres dans les pays où Affaires mondiales Canada intervient	
1300a Nombre de politiques, de programmes et de cadres législatifs adoptés, mis en œuvre ou contrôlés par les acteurs étatiques, incluant systématiquement des données ventilées par sexe, s'appuyant sur une analyse comparative entre les sexes et s'attaquant efficacement aux inégalités entre les hommes et les femmes	Intermédiaires
1300b Pourcentage total des acteurs non étatiques (selon le genre et d'autres facteurs pertinents) engagés dans un dialogue politique sur l'égalité des genres et se déclarant satisfaits du niveau de prise en compte de leurs contributions dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes par les acteurs étatiques	Bénéficiaires ou intermédiaires
<b>Résultat immédiat 1110 :</b> Meilleure capacité des acteurs étatiques et non étatiques à fournir des services complets de prévention de la VSS et de lutte contre celle-ci	
1110a Pourcentage total des travailleurs de première ligne (selon le genre et d'autres facteurs pertinents) déclarant avoir amélioré leurs compétences et leur capacité à fournir des services de soutien aux femmes et aux enfants (filles ou garçons) victimes de VSS, notamment de MEPF et de MGF/E	Intermédiaires
1110b Nombre total de femmes et d'enfants ciblés (selon le genre et d'autres facteurs pertinents) membres de la communauté (par âge) qui savent où et comment signaler officiellement la VSS, y compris les cas de MEPF et de MGF/E, et accéder à des services de soutien (à la maison, à l'école, sur le lieu de travail et au sein de la communauté)	Bénéficiaires ou intermédiaires
<b>Résultat immédiat 1120 :</b> Capacité accrue des acteurs étatiques et non étatiques, des communautés, des ménages et des particuliers à promouvoir des normes sociales positives qui brisent le cycle de la VSS et respectent les droits de la personne	

CADRE DE RÉSULTATS DU CHAMP D'ACTION « L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LE RENFORCEMENT DU POUVOIR DES FEMMES ET DES FILLES » MENU DES INDICATEURS	
INDICATEURS <sup>1</sup>	SOURCES DE DONNÉES <sup>2</sup>
1120a Nombre total de personnes (selon le genre, l'âge et d'autres facteurs pertinents) manifestant des attitudes favorables à l'élimination de la VSS	Bénéficiaires et intermédiaires
1120b Pourcentage total des femmes et des enfants (par sexe, âge et autres facteurs pertinents) et des personnes influentes (par sexe et autres facteurs pertinents) déclarant avoir amélioré leur connaissance et leur compréhension des normes sociales positives et des effets de la VSS, notamment des MEPF et de la MGF/E.	Bénéficiaires et intermédiaires
1120c Nombre total d'acteurs étatiques et non étatiques (par sexe et autres facteurs pertinents) déclarant avoir amélioré leurs compétences en matière de défense des droits et d'élaboration de stratégies de sensibilisation concernant la VSS, y compris les MEPF et la MGF/E, notamment en vue de renforcer les normes sociales positives	Bénéficiaires et intermédiaires
<b>Résultat immédiat 1130 :</b> Capacité accrue des acteurs étatiques et non étatiques à planifier ou à renforcer, à coordonner, à mettre en œuvre et à mesurer les politiques, les lois, les règlements et les programmes, afin de prévenir la VCC et de lutter contre celle-ci	
1130a Pourcentage total des institutions étatiques (nationales ou infranationales) soutenues qui déclarent avoir participé à l'élaboration et à la révision de mécanismes de coordination, de lois, de politiques multisectoriels responsables en matière de prévention de la VSS (notamment de MEPF et de MGF/E) <sup>3</sup>	Intermédiaires
1130b Pourcentage total des acteurs non étatiques qui déclarent être plus compétents pour tenir les acteurs étatiques responsables de la mise en œuvre de leurs politiques, lois et programmes de prévention de la VSS et de lutte contre celle-ci	Bénéficiaires et intermédiaires
<b>Résultat immédiat 1210 :</b> Renforcement des capacités institutionnelles des organisations féministes pour qu'elles deviennent des organisations viables et bien gérées	
1210a Nombre total d'organisations de défense des droits des femmes (ODDF) bénéficiant d'un soutien et déclarant avoir amélioré leur capacité en matière de gestion ou de gouvernance	Bénéficiaires ou intermédiaires
1210b Nombre total d'ODDF ciblées qui ont élaboré ou renforcé des politiques, des stratégies et des plans d'action institutionnels, p. ex. pour la gestion des ressources humaines ou la collecte de fonds	Bénéficiaires ou intermédiaires
<b>Résultat immédiat 1220 :</b> Capacité accrue des organisations de femmes à planifier, mettre en œuvre, contrôler et évaluer leurs programmes et services de manière participative	
1220a Nombre total d'ODDF ayant fait état d'une capacité accrue à mettre en œuvre des programmes de qualité	Bénéficiaires ou intermédiaires
<b>Résultat immédiat 1230 :</b>	

<sup>3</sup> Indicateur 1130a – Indicateur retardé; pour voir la définition, consulter [Guide pratique de la gestion axée sur les résultats appliquée aux programmes d'aide internationale](#)

CADRE DE RÉSULTATS DU CHAMP D'ACTION « L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LE RENFORCEMENT DU POUVOIR DES FEMMES ET DES FILLES » MENU DES INDICATEURS	
INDICATEURS <sup>1</sup>	SOURCES DE DONNÉES <sup>2</sup>
<b>Capacité accrue des organisations et des mouvements de défense des droits des femmes à nouer des alliances et à défendre les droits, les intérêts et la participation des femmes et des filles, en particulier des plus pauvres, des plus marginalisées et des plus vulnérables</b>	
1230a Nombre total d'organisations et de mouvements ciblés de défense des droits des femmes qui déclarent avoir amélioré leurs compétences en matière de promotion des droits des femmes et des filles et de l'égalité des genres, notamment grâce à de meilleures stratégies de mobilisation	Bénéficiaires ou intermédiaires
1230b Nombre total de membres de réseaux ciblés de défense des droits des femmes satisfaits du travail de coordination et de l'action collective de leur réseau <sup>4</sup>	Bénéficiaires ou intermédiaires
1230c Nombre total d'organisations de défense des droits des femmes bénéficiant d'un soutien et déclarant être mieux à même de s'engager dans des réseaux, alliances, plates-formes ou mouvements	Bénéficiaires ou intermédiaires
<b>Résultat immédiat 1310 :</b> Capacité accrue des acteurs étatiques à planifier, mettre en œuvre et évaluer des politiques, des lois et des programmes qui permettent de combler les lacunes en matière d'égalité des genres et de défendre les droits et les intérêts des femmes et des filles	
1310a Pourcentage total des employés des acteurs étatiques (selon le genre et d'autres facteurs pertinents) (nationaux ou infranationaux) qui déclarent avoir amélioré leurs compétences et leur volonté en matière d'élaboration, de renforcement, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques, des lois et des programmes visant à combler les lacunes dans le domaine de l'égalité des genres et à défendre les droits et les intérêts des femmes et des filles	Intermédiaires
1310b Nombre total de stratégies nationales, infranationales ou ministérielles élaborées ou renforcées qui décrivent les approches institutionnelles adoptées, les rôles et les responsabilités dans le cadre de la réalisation des objectifs en matière d'égalité des genres <sup>5</sup>	Intermédiaires
<b>Résultat immédiat 1320 :</b> Capacité accrue des acteurs étatiques et non étatiques à produire, analyser et diffuser des données et des éléments probants relatifs à l'égalité des genres	
1320a Nombre total de systèmes de gestion de l'information mis en place ou renforcés par les acteurs étatiques et non étatiques pour permettre la collecte et l'analyse de données ventilées selon le genre, l'âge et d'autres facteurs d'identité croisés (p. ex. l'ethnicité, le handicap, l'identité de genre et l'orientation sexuelle), ainsi que la production et la diffusion de statistiques sur l'égalité des genres.	Bénéficiaires ou intermédiaires

<sup>4</sup> Indicateur 1230b – Indicateur retardé; pour voir la définition, consulter [Guide pratique de la gestion axée sur les résultats appliquée aux programmes d'aide internationale](#)

<sup>5</sup> Indicateur 1310b – Indicateur retardé; pour voir la définition, consulter [Guide pratique de la gestion axée sur les résultats appliquée aux programmes d'aide internationale](#)

CADRE DE RÉSULTATS DU CHAMP D'ACTION « L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LE RENFORCEMENT DU POUVOIR DES FEMMES ET DES FILLES »	
MENU DES INDICATEURS	
INDICATEURS <sup>1</sup>	SOURCES DE DONNÉES <sup>2</sup>
1320b Nombre total d'études sur les inégalités entre les hommes et les femmes et de recommandations stratégiques visant à combler les écarts entre les hommes et les femmes produites et diffusées par des acteurs étatiques et non étatiques <sup>6</sup>	Bénéficiaires ou intermédiaires
<b>Résultat immédiat 1330 :</b> Capacité accrue des acteurs étatiques et non étatiques à s'engager dans un dialogue politique, à se tenir mutuellement responsables et à mettre en œuvre des programmes dans le cadre de la promotion de l'égalité des genres	
1330a Pourcentage total des employés travaillant pour des acteurs étatiques (selon le genre et d'autres facteurs pertinents), au niveau national et infranational, qui déclarent avoir amélioré leurs compétences et leur volonté en matière de consultation et de collaboration avec des acteurs non étatiques sur l'égalité des genres et d'intégration des commentaires dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, des lois et des programmes	Intermédiaires
1330b Pourcentage total des organisations et mouvements de défense des droits des femmes et des autres acteurs non étatiques engagés dans un dialogue politique sur l'égalité des genres et se déclarant satisfaits des consultations et de la participation des acteurs étatiques dans le cadre de l'élaboration des politiques, des lois et des programmes <sup>7</sup>	Bénéficiaires ou intermédiaires

<sup>6</sup> Indicateur 1320b – Indicateur retardé; pour voir la définition, consulter [Guide pratique de la gestion axée sur les résultats appliquée aux programmes d'aide internationale](#)

<sup>7</sup> Indicateur 1330b – Indicateur retardé; pour voir la définition, consulter [Guide pratique de la gestion axée sur les résultats appliquée aux programmes d'aide internationale](#)